



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du 17 octobre 2022

Emploi permanent d'agent de maitrise

DÉLIBÉRATION**N° 2022 – 094**

En exercice : 38
Titulaires présents : 29
Suppléants présents : 1
Pouvoirs : 6
Excusés : 2
Nombre de votants : 36

Le dix-sept octobre de l'année deux mille vingt-deux à 19H00 à St-Sauveur, Salle des Fêtes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.

Le Conseil Communautaire nomme Didier LARROQUE secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING			Sophie EL OMRI			Maryline MANTION		
Martine BAVARD			Claudette FAIVRE-BAZIN			Gabriel MIGNOT		
Jérôme BERNARD	EXCUSE		Isabelle FORMET			Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE			Marie-Christine FRICHET			Nicolas NURDIN		
Frédéric BURGHARD			Sylvie GAVOILLE			Éric PETITJEAN		
Michel CALLOCH			Philippe GÉRARD	EXCUSE		Sébastien RICHARDOT		
Christian CHAMAGNE			Bernard GIRE	POUV	Alain SCHELLE	Catherine SALFRANC		
Roland CHAMAGNE			Gérard GROSJEAN	SUPP	Gaël SUTY	Alain SCHELLE		
Joël DAVAL			Stéphane KROEMER			Nathalie SIRVEAUX		
Jacques DESHAYES			Loïc LABORIE			Daniel TONNA		
Véronique DEVOILLE			Didier LARROQUE			Rodolphe WACOGNE	POUV	Loïc LABORIE
André DIRAND	POUV	Isabelle FORMET	Béatrice LEPAGNEY	POUV	Martine BAVARD	Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND			Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget de la collectivité ;

CONSIDÉRANT la nécessité de créer un emploi permanent au grade d'agent de maitrise à temps complet à hauteur de 35 h 00 hebdomadaires, relevant de la catégorie hiérarchique C afin d'assurer les fonctions d'agent polyvalent aux moyens généraux ;

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL		
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2022		
Objet	Emploi permanent d'agent de maitrise	Délibération n°2022	094
		Page 2 sur 2	

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (abstention d'Éric Petitjean), le Conseil Communautaire

- DECIDE de créer un emploi permanent au grade d'agent de maitrise à temps complet à hauteur de 35 h 00 hebdomadaires afin d'assurer les fonctions suivantes d'agent polyvalent aux moyens généraux relevant de la catégorie hiérarchique C et étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu ;
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20221017-D2022_094-DE

Berser
Levrault

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

